

Les associations dASA, La Brèche et AFOCG43 s'associent pour proposer un cycle de formations autour de l'installation et de la diversification en milieu rural.

Ces formations, qui durent de 2 à 3 jours se déroulent sur 2 mois. Ce format vous laisse du temps pour travailler personnellement sur votre projet ou faire des stages en entreprise (nous contacter pour vérifier la mise en œuvre en fonction de votre profil).

Toutes les formations ont lieu en Haute-Loire (43). Le lieu sera défini en fonction de la provenance des participant.e.s.

RENSEIGNEMENTS

07 84 88 23 11

claudinesejourne.afocg43@gmail.com

PROGRAMME DÉTAILLÉ
ET INSCRIPTIONS

<https://afocg43.wixsite.com/afocg43>



Cycle de formations

MÛRIR SON PROJET

S'installer ou développer
son activité en milieu rural

Hiver / Printemps 2024
Haute-Loire (43)

FINANCEMENT

VOUS ÊTES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Agriculteur installé
chef d'exploitation,
cotisant solidaire,
conjoint collaborateur

Fonds de formation VIVEA dans la limite d'un plafond annuel de 3 000€/an et par personne. Les personnes doivent être à jour de leurs cotisations MSA. Les agriculteurs imposés au bénéfice réel peuvent demander un crédit d'impôt égal à 23,04 €/h dans la limite de 40h de formation/an.

Salarié

Contactez l'Opérateur de Compétences (OPCO) auquel cotise votre employeur (OCAPIAT dans le secteur agricole, ...).

Actif non salarié non agricole

Contactez la CRMA ou le FAFCEA (artisanat) ou l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend votre secteur.

Prise en charge incomplète

La part non prise en charge sera facturée. Nous consulter.

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF (Compte personnel de formation).

L'adhésion annuelle à une de nos associations est obligatoire pour participer à nos formations.

Le financement de la formation ne doit pas être un frein à votre participation : consultez-nous en cas de difficulté.



PROGRAMME

EXPLORER SON PROJET

8 ET 9 FÉVRIER 2024

Mesurez la signification pour vous de porter un projet. Identifiez vos motivations dans votre parcours, travaillez sur l'équilibre entre votre projet de vie et votre projet professionnel. Définissez les différentes activités et composantes de votre projet.

RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ

16 FÉVRIER ET 5 MARS 2024

Réfléchissez à la dimension commerciale de votre projet, trouvez les outils adaptés pour étudier votre marché, trouver vos clients et positionner vos produits.

CHOISIR SES STATUTS

11 ET 12 MARS 2024

Appréhendez les statuts juridiques, fiscaux et sociaux, ainsi que leurs corrélations pour pouvoir choisir des statuts adaptés à votre projet et à sa progressivité.

CHIFFRER SON PROJET ET EN ANTICIPER LE FINANCEMENT

18, 25 ET 28 MARS 2024

Assimilez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel. Commencez à chiffrer votre propre projet et à en étudier la faisabilité économique. Repérez les interlocuteurs-clés pour votre installation et les réseaux d'appui. Identifiez les dispositifs d'accompagnement et de financement de votre projet.